Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260311-DELCCAS2026_03-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE LANGUEUX
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 11 MARS 2026

Le onze mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente s'est réuni au lieu habituel de ses séances, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Langueux sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Président du CCAS

Etaient présents : BRUN Cyril, GALLOUET Françoise, GUIGNARD Sylvie, HAAS Richard, MACE Karine, MORISE Marie-Noelle, NIVET Maryline, PORCHERON Huguette, REGNAULT Jean-Pierre, STEUNOU Angélique, TRIBOULET Nicole

Absents excusés : CHABANEL Samia, CHIRINIAN-QUEMPER Annie, JAMBOU Loïc, MAHE Solange, REDON Béatrice

Assistaient **:** TROTIN Camille, DELOTTE Suzanne

Date de convocation : 23 février 2026

Nombre administrateurs en exercice : 17

Présents : 11 **Pouvoir :** 01 **Votants** : 12

2026/03	**BUDGET PRINCIPAL CCAS : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025**

Rapporteur : Sylvie Guignard, Adjointe à la cohésion sociale, la santé et la dynamique citoyenne

Au vu du Compte Financier Unique 2025, il convient de procéder à l'affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026.

Je vous propose :

- De vous prononcer favorablement sur ces propositions.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260311-DELCCAS2026_03-DE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	30 603.49€	1 071.52€	31 675.01€
Fonctionnement	3 893.66€	-2 428.35€	1 465.31€
Total	**34 497.15€**	**-1 356,83€**	**33 140,32€**

Il vous est proposé d'affecter ces résultats comme suit :

- Reprise de l'excédent d'investissement, soit 31 675.01€ au compte 001 : excédent d'investissement reporté.
- Reprise de l'excédent de fonctionnement, soit 1465.31€ au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

*

* *

Présents : 11	Pouvoirs : 01	Total : 12	Suffrages exprimés : 12
Votes pour : 12	Votes contre : 0	Abstentions : 0	Ne prend pas part au vote : 0

Le conseil d'administration après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** le présent rapport à l'unanimité,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération

Certifié exécutoire
au vu de la transmission

en Préfecture le 25/03/2026
et de la publication le 25/03/2026
la Vice-Présidente du CCAS,

Sylvie GUIGNARD

Pour extrait conforme
Langueux, le 12/03/2026

la Vice-Présidente du CCAS,

Sylvie GUIGNARD